



plan agroenvironnemental
l'agriculture durable

FICHE D'INFORMATION N° 22

LES TERRAINS BOISÉS ET LA FAUNE

Solutions aux enjeux identifiés dans la fiche
de travail n° 22 du plan agroenvironnemental

Supplément au Manuel du programme des plans
agroenvironnementaux de l'Ontario, 5^e éd. 2025

La présente fiche d'information résume les solutions possibles aux problèmes identifiés dans votre plan agroenvironnemental (PAE) en ce qui concerne les terrains boisés et la faune.

Pour trouver des explications sur les termes techniques, voir le glossaire qui figure dans le Manuel du programme des plans agroenvironnementaux de l'Ontario.



Toutes les solutions offertes dans la présente fiche d'information prennent soit la forme de **mesures** ou de **facteurs compensatoires**.

- Les **mesures** remédient aux problèmes identifiés et font passer votre note PAE à « 3 » ou « 4 » (valeur la plus élevée).
- Les **facteurs compensatoires** sont des solutions de rechange qui constituent une réponse adéquate, mais qui ne modifient pas la note obtenue dans la fiche de travail du PAE.

Dans la plupart des cas, il faudra disposer d'informations complémentaires pour pouvoir choisir et mettre en œuvre certaines de ces solutions. Les sources d'information sont indiquées à la fin du présent document.



Partenariat canadien pour
une agriculture durable



Ontario

Canada

GESTION DES TERRES À BOIS

(peut comprendre des aires qui se prêtent à l'acériculture)

22-1. Gestion des terres à bois

CONTEXTE

Une terre à bois offre des avantages tant environnementaux qu'économiques et sociaux. Ses bienfaits comprennent la libération d'oxygène, la séquestration du carbone, la modération de la température, le maintien de la nappe phréatique, la réduction de l'érosion du sol et du ruissellement ainsi que des habitats pour la faune. Les terres à bois offrent également des possibilités de loisirs et d'enrichissement de la santé et de la culture.

Le défrichage d'une terre à bois pour la pratique d'une agriculture intensive peut mettre en péril un sol fragile en l'exposant à l'érosion par le vent et l'eau. Dans les régions sèches, le défrichage peut causer une perte de sol et une baisse du niveau de la nappe phréatique. Dans les régions humides, il peut élever la nappe phréatique près de la surface du sol.

Sur une terre à bois bien gérée, les arbres peuvent être intégrés à la production agricole (agroforesterie) et revêtir une valeur aussi bien agricole que non agricole. Les arbres peuvent servir à la production de bois de placage, de bois d'œuvre, de bois de chauffage, de poteaux, de produits contenant du sucre, de noix, etc.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Pour élaborer et respecter un plan de gestion forestière rentable, vous pouvez :

- intégrer des considérations liées à la protection de l'habitat et de l'environnement à votre plan;
- déterminer les possibilités d'utilisation de tous vos terrains boisés (terres à bois, plantations de résineux, marécages arborescents et parcelles mixtes) et miser sur les possibilités qui répondent à vos besoins et à vos attentes;
- cibler les essences d'arbres intéressantes et établir le but général du plan de gestion de votre terre à bois (p. ex. production de bois d'œuvre, de sirop d'érable ou de bois spécialisés, habitat faunique);
- songer à adopter des objectifs de gestion forestière qui protègent l'habitat d'espèces en péril et d'autres espèces importantes pour la ferme;
- suivre votre plan de gestion en tenant compte de l'état du peuplement forestier et de l'ampleur des récoltes antérieures;
- passer un contrat de vente de bois sur pied afin d'obtenir la pleine valeur des arbres récoltés;
- faire appel aux services d'un forestier professionnel inscrit qui pourra vous aider :
 - à embaucher des entrepreneurs réputés;
 - à marquer et à sélectionner le bois à vendre;
 - à placer le bois mis en vente;
 - à passer en revue les contrats de vente de bois d'œuvre;
 - à surveiller les opérations de récolte forestière;
 - à examiner et à actualiser votre plan de gestion forestière sur une base régulière (au moins tous les 10 ans).

Ne pas oublier de choisir les arbres à récolter en fonction des objectifs de votre plan de gestion. Couper certains arbres ayant une valeur commerciale ou ceux qui sont matures ou endommagés, mais ne jamais couper plus de 30 % des arbres, car la valeur de ceux-ci augmente rapidement à mesure qu'ils prennent de la maturité.

22-1. Gestion des terres à bois (*suite*)

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE (*suite*)

SOLUTION 2 – MESURE

Pour limiter les dommages à l'environnement d'une terre à bois et aux arbres debout, vous pouvez :

- concevoir vos chemins d'accès, traverses de cours d'eau, chantiers de façonnage et pistes de débardage d'une manière qui minimisera l'érosion et le tassemement du sol;
- suivre (autant que possible) les courbes de niveau afin de limiter les dommages au matériel sur pied restant et remettre en état les zones endommagées par le débardage et le halage;
- empêcher l'eau de ruissellement de s'écouler directement dans un cours d'eau;
- éviter les endroits escarpés (pente d'eau plus 12 % pour les chemins et d'eau plus 20 % pour les pistes de débardage);
- maintenir des zones tampons de végétation naturelle entre les zones défrichées ou établir des chantiers de façonnage pour les arbres destinés à la production de bois d'œuvre entre les zones défrichées et les eaux de surface.

SOLUTION 3 – FACTEUR COMPENSATOIRE

Pour mieux comprendre la valeur des terrains boisés, vous pouvez :

- vous joindre à une association de propriétaires de terrain boisé ou à un groupe de certification forestière dans votre région;
- suivre des cours de foresterie, y compris un cours de marquage des arbres.

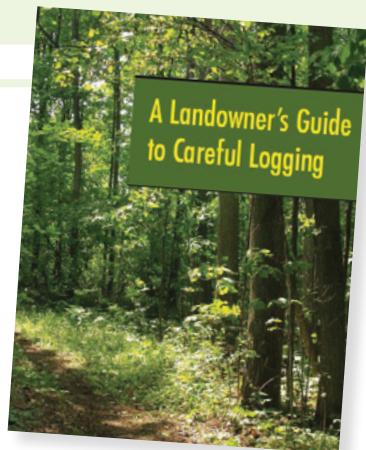
Communiquer avec la municipalité dans laquelle votre terrain boisé est situé pour obtenir une copie du règlement municipal sur la coupe d'arbres et ne pas oublier :

- que le non-respect de règlements municipaux peut se traduire par des ordonnances de replantation, des amendes, etc.;
- que le forestier professionnel que vous embauchez doit être au fait des règlements municipaux liés à la coupe d'arbres.



Le marquage des arbres par un forestier professionnel est un aspect important du plan de gestion d'une terre à bois. Le point indique que cet arbre est destiné à être récolté pour la production de bois d'œuvre.

Le document (disponible en anglais seulement) *A Landowner's Guide to Careful Logging* publié par l'Ontario Woodlot Association traite des pratiques optimales liées à la planification des opérations forestières. On y traite notamment des traverses de cours d'eau, des chemins d'accès forestier, des pistes de débardage, des activités forestières ainsi que des activités postrécolte.



22-2. Structure du peuplement (couches multiples)

CONTEXTE

Un terrain boisé qui comporte plusieurs niveaux de végétation (plantes et arbustes du tapis forestier poussant sous des espèces d'arbres de toutes grandeurs et de tous âges) offre un éventail de débouchés commerciaux. Ce type de boisé procure aussi à la faune divers types d'habitats.



Des arbres de toutes grandeurs et de tous âges procurent une excellente valeur aux récoltes de bois d'œuvre à venir et un habitat approprié pour une diversité d'espèces sauvages.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Pour gérer la structure de peuplement de votre terrain boisé de manière à tirer profit de ses possibilités à long terme, vous pouvez :

- utiliser un système de gestion qui assurera la récolte d'une multitude de produits au fil du temps (p. ex. bois de chauffage, bois d'œuvre et sirop d'érable).

SOLUTION 2 – MESURE

Élaborer, en collaboration avec un forestier professionnel inscrit, un plan de gestion forestière prévoyant une évaluation préalable du sol et des conditions du site. Utiliser ensuite ce plan pour déterminer :

- les espèces d'arbres qui devraient être plantées de préférence et la densité de peuplement par hectare (p. ex. 2 400 arbres/ha);
- le rythme de croissance des arbres;
- le taux de survie des arbres;
- les intervalles moyens entre les coupes d'éclaircie.



Les terrains boisés agricoles ont un riche potentiel (bois d'œuvre, bois de chauffage, produits spécialisés, revenu en nature) et procurent des bienfaits importants à l'environnement et à la faune.

22-3. Calendrier et répercussions des activités de récolte forestière

CONTEXTE

Vous devez vous en tenir aux buts et aux objectifs de votre plan de gestion, limiter les dommages environnementaux, maintenir la diversité des espèces et conserver les habitats fauniques importants.

Tout dommage réduit la valeur économique future et le rythme de croissance des arbres blessés.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Pour limiter les dommages causés par les opérations de récolte aux troncs des arbres debout restants et à la faune, vous pouvez :

- effectuer les récoltes de manière à limiter les dommages à 5-10 % et à éviter tout dommage majeur aux arbres debout restants et acceptables;
- si une entreprise forestière est embauchée, communiquer clairement le besoin de minimiser les dommages aux arbres restants et ajouter au contrat une clause prévoyant la perception d'une somme pour préjudices financiers en cas de dommages importants à certains arbres;
- spécifier qu'au plus deux billes peuvent être débusquées à la fois en tout temps et que les billes doivent être tirées au moyen d'un treuil (c'est-à-dire que la débusqueuse ne peut reculer jusqu'aux billes);
- récolter en prenant dûment en considération les périodes de reproduction des animaux sauvages.

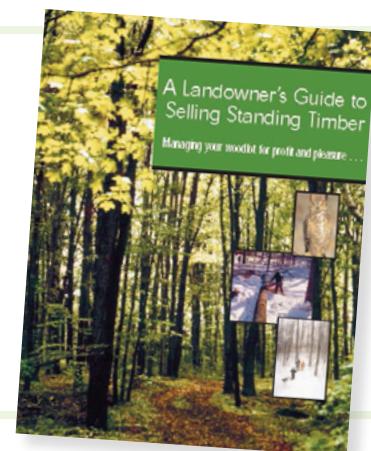
Pour réduire de manière importante les dommages aux racines et aux troncs ainsi que le tassemement du sol, embaucher un bûcheron qui travaille avec des chevaux ou une machinerie de faible dimension au lieu d'une machinerie plus grosse et plus imposante.



Cette récolte du bois d'œuvre a été effectuée durant un dégel du mois d'avril, ce qui a entraîné la formation d'ornières, le tassemement du sol forestier ainsi que des dommages accrus aux arbres restants.

Cette récolte de bois de chauffage a été effectuée en mars lorsqu'il y avait de la neige sur le sol et que la terre était gelée. Ces conditions font qu'il y a eu peu de répercussions sur les sentiers et le sol forestier et que peu de dommages ont été causés aux arbres restants.

Cette publication et d'autres ressources, y compris un répertoire des services forestiers s'adressant aux propriétaires fonciers, sont accessibles (en anglais) sur le site Web de l'Ontario Woodlot Association : www.ontariowoodlot.com

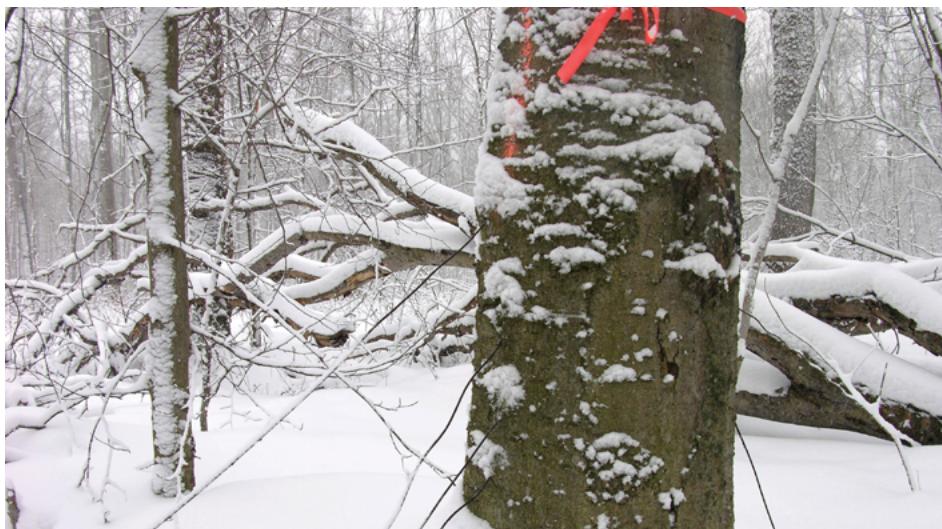


22-4. Santé de la terre à bois

CONTEXTE

Une évaluation complète de la santé de votre terre à bois exige que vous la traversiez pour observer son état. Seul un dépistage effectué sur une base régulière vous permettra de découvrir des ravageurs, des maladies, des dommages causés par les intempéries ou des utilisations non autorisées qui seraient passés inaperçus autrement.

En effectuant une tournée de votre terre à bois plusieurs fois par année, vous serez également à même de constater les avantages que comporte l'élimination des arbres endommagés, déformés, malades, tassés ou de moins grande valeur. Vous serez aussi en mesure d'observer l'amélioration de vos arbres d'avenir attribuable aux meilleures conditions de croissance qui leur sont offertes.



Cet arbre aux limites d'une propriété (comme en témoigne la présence d'un vieux barbelé) a été marqué avec de la peinture et un ruban en plastique pour indiquer la limite de deux terres à bois en prévision d'une récolte annoncée chez le voisin.

Consulter l'**Ontario Woodlot Association** pour obtenir la liste des entrepreneurs utilisant de la machinerie appropriée dans les boisés du Sud de l'Ontario.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Pour avoir un terrain boisé en santé destiné à une récolte régulière ou pour améliorer la beauté du paysage, vous pouvez :

- favoriser la diversité des espèces d'arbres et de leurs catégories d'âge;
- effectuer une surveillance des ravageurs, des agents pathogènes forestiers et des espèces envahissantes;
- effectuer un dépistage saisonnier des utilisations ou activités récréatives non autorisées;
- rechercher la présence d'effets liés aux conditions météorologiques (sécheresse, verglas, inondations, vent et feu);
- surveiller et marquer ou marquer de nouveau les limites de propriété de votre terrain boisé pour réduire les possibilités d'intrusion ou d'activités de récolte illégales.

SOLUTION 2 – MESURE

Inspecter votre terrain boisé après chaque récolte à la recherche :

- de dommages aux arbres restants;
- de cicatrices aux arbres causées par la récolte; on sait que les cicatrices sont des points d'entrée pour les organismes pathogènes et qu'elles augmentent les probabilités de dégradation de plus de 50 % dans les 20 années postérieures à la récolte.

Les fascicules de la série des **Pratiques de gestion optimales** contiennent des renseignements de base, des solutions, des trucs et des conseils pratiques sur la façon de gérer les ressources naturelles de votre ferme en fonction de vos objectifs. La plupart des pratiques de gestion optimales mises en œuvre dans un secteur de votre exploitation compléteront les efforts que vous déploierez dans d'autres secteurs.



22-5. Accès des animaux d'élevage au terrain boisé

CONTEXTE

Le pâturage intensif de terrains boisés sur de longues périodes (10-20 ans) cause des dommages irréparables. Il détruit les semis d'arbres, la végétation des sous-bois et l'habitat faunique.

Les animaux d'élevage tassent le sol et endommagent les racines d'arbres, les troncs d'arbres et les feuillages par piétinement et frottement constant. Le pâturage du bétail dans les boisés élimine le sous-étage (semis et arbustes) et les habitats fauniques.

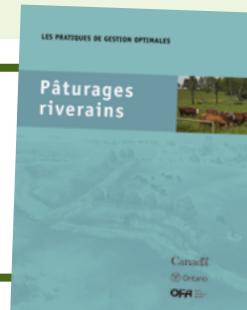
Remarque : Cette section ne s'applique pas au sylvopastoralisme (une pratique ou un système d'agroforesterie qui permet d'intégrer les arbres, le fourrage et le bétail dans les activités de pâturage).



Le sous-bois de ce boisé ayant été soumis au pâturage commence lentement à se régénérer depuis le retrait des animaux d'élevage.

Le fascicule ci-contre de la série des **Pratiques de gestion optimales** décrit les solutions offertes pour empêcher les animaux d'élevage de paître dans des endroits sensibles.

Il peut vous aider à élaborer un plan de gestion des pâturages qui établira un équilibre entre les objectifs de production et de protection de l'environnement.



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Établir un plan de gestion des pâturages (p. ex. plan de rotation) éliminant le besoin d'accès des animaux d'élevage au terrain boisé et l'établissement de zones de confinement en plein air sur ce terrain.

Si vous ne pouvez interdire l'accès des animaux d'élevage au terrain boisé, faire en sorte que les animaux d'élevage aient accès à moins de 10 % de la totalité du terrain boisé ou à 20 % ou moins de son pourtour.

Autres mesures du plan de gestion :

- retirer les animaux d'élevage du terrain boisé pendant le dégel du sol;
- décourager le bétail de paître dans les zones marécageuses en leur offrant d'autres zones d'ombrage;
- planter des arbres d'ombrage dans les pâturages et clôturer le terrain boisé pour en restreindre l'accès;
- placer l'eau, les minéraux et les aliments à grande distance du terrain boisé;
- installer des corsets d'arbres et des clôtures qui protègent adéquatement les arbres des animaux d'élevage.

SOLUTION 2 – FACTEUR COMPENSATOIRE

Si les animaux d'élevage n'ont aucun autre endroit où se protéger des intempéries, créer un terrain boisé avec des endroits désignés comme abris :

- planter les terres marginales en conifères ou en feuillus;
- planter des bandes arborées autour des pâturages;
- empêcher les animaux d'élevage d'avoir accès à des endroits où les arbres n'ont pas encore atteint 2 m (5 pi) et ne sont pas encore bien établis;
- limiter la densité de pâturage afin de réduire les dommages.

Être au courant des sacrifices que suppose la création d'endroits désignés comme abris :

- tassement du sol forestier;
- perte de possibilités de créer des conditions forestières, de récolter des produits forestiers et de faire pousser des arbres adultes ayant une valeur marchande.

22-6. Gestion de l'habitat dans les terres à bois et autour de celles-ci

CONTEXTE

Gérer vos terres à bois de façon à tenir compte des besoins de la faune et des opérations forestières. Intégrer les habitats fauniques dans votre plan de gestion des terrains boisés pour vous assurer que votre terre à bois fournira les aliments, les abris et l'eau nécessaires à la survie des espèces fauniques.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

En intégrant des objectifs fauniques à votre plan de gestion forestière, vous vous assurez que votre terrain boisé sera géré dans l'optique de la biodiversité. Envisager de faire ceci :

- consulter un professionnel pouvant vous suggérer des mesures favorables à la diversité des espèces animales et végétales;
- intégrer une grande variété d'éléments d'habitats (p. ex. étangs ou autres zones d'eaux temporaires, terres humides, débris ligneux couchés, arbres producteurs d'akènes et arbres à cavités, zones riveraines boisées, mouillères boisées);
- utiliser des chemins d'accès forestier et des chemins de débardage pour diverses activités (p. ex. sentiers de randonnée pédestre, sentiers récréatifs).

Vous ne devez pas modifier d'une manière draconienne les habitats d'espèces végétales et animales protégées en vertu de lois comme la *Loi sur les espèces en péril* (Canada) et la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (Ontario).

SOLUTION 2 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.



Un boisé en santé soutient de nombreuses espèces d'animaux sauvages, comme cette buse à queue rousse qui a fait son nid dans une érableière.

22-7. Plantations-abris et plantations à la ferme

CONTEXTE

Les fermes et les structures (bâtiments d'élevage) suffisamment protégées par des plantations-abris et des brise-vent bénéficient de nombreux avantages : économies d'énergie, protection des cultures, maîtrise des odeurs, diminution des accumulations de neige et création d'habitats pour diverses espèces.



Les plantations-abris à la ferme réduisent la vitesse du vent près des bâtiments agricoles – ils protègent ainsi les animaux d'élevage et les résidences des tempêtes et des vents froids, tout en procurant un habitat à des espèces sauvages comme les oiseaux chanteurs.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Pour la création de plantations et d'habitats efficaces à la ferme, utiliser des espèces indigènes dans la mesure du possible. Vous pouvez également :

- prévoir des zones d'ombrage sur les côtés sud et ouest des bâtiments ou autour des installations d'élevage en vue de limiter les odeurs;
- installer des plantations-abris (3–6 rangées) afin de protéger la ferme des vents dominants et de réduire les coûts énergétiques :
 - les brise-vent peuvent également réduire le refroidissement éolien durant l'hiver, diminuer les coûts d'enlèvement de la neige et accroître l'ombrage durant l'été;
 - faire les plantations dans l'ordre suivant : 1) plantations-abris; 2) arbres et arbustes d'ombrage; 3) plantes couvre-sol et autres vivaces de plus petite taille;
 - installer des brise-vent de champs en rangées multiples (lorsque cela est possible) ou en une seule rangée sur 50-80 % des champs cultivés en utilisant un mélange d'espèces indigènes (feuillus, conifères et arbustes) pour obtenir une protection contre l'érosion par le vent;
 - prendre les précautions nécessaires pour que des espèces envahissantes ou non indigènes, comme l'érable plane et l'alliaire officinale, ne s'introduisent pas dans les haies et les zones arborées;
 - attirer les oiseaux en choisissant des arbustes indigènes comme le cornouiller stolonifère, le sureau, la viorne trilobée, l'alisier, l'amélanchier, le cerisier de Pennsylvanie, le cerisier de Virginie, etc.;
 - placer les arbres à une distance appropriée de la maison pour éviter que leur croissance ne soit entravée et éviter que les fondations et les murs ne soient endommagés;
 - faire des plantations d'arbres à feuillage persistant et de feuillus ainsi que d'arbustes dans la cour afin de procurer aux animaux sauvages une protection contre le vent, un abri et de la nourriture.

SOLUTION 2 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.

HABITAT, BIODIVERSITÉ ET ESPÈCES EN PÉRIL À L'ÉCHELLE DE LA FERME

22-8. Planification des habitats fauniques (à l'échelle de la ferme)

CONTEXTE

Vous pouvez trouver des habitats fauniques dans plusieurs aires de la ferme ainsi que dans les terrains boisés et les éléments aquatiques (voir la fiche d'information n° 21), comme des prairies, des brise-vent, des fossés et des jardins. Ces habitats fauniques soutiennent une diversité d'espèces, y compris des oiseaux, des mammifères, des amphibiens et des pollinisateurs. Si vous maintenez un bon équilibre entre les besoins de la faune et les opérations de votre ferme, vous pouvez accroître la santé globale de la ferme en améliorant les fonctions de l'écosystème, en fournissant un contrôle antiparasitaire naturel et en appuyant la pollinisation.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Appuyer les habitats fauniques à la ferme des façons suivantes :

- se renseigner sur les habitats fauniques et les éléments préférés par la faune;
- identifier les aires de la ferme qui se prêtent aux habitats fauniques;
- veiller à ce qu'il y ait une variété d'habitats disponibles pour encourager la biodiversité;
- améliorer les habitats actuels pour inclure plus de sources de nourriture, d'eau et d'abris pour la faune;
- accroître le nombre d'habitats fauniques en en créant de nouveaux ou en remettant en valeur des habitats dégradés;
- identifier les besoins de la faune qui vit sur votre ferme et en tenir compte lors de la prise de décisions visant la ferme (p. ex. retarder la récolte dans les prairies pour éviter de nuire à des espèces durant la saison de nidification, minimiser la tonte dans les fossés et sur les pelouses, labourer au printemps pour laisser les résidus de grains dans les champs afin que la faune puisse les manger en hiver).

SOLUTION 2 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.

22-9. Habitats fauniques des bandes tampons

CONTEXTE

Les bandes tampons, si elles sont bien planifiées, peuvent être d'excellents corridors pour les animaux sauvages. Les bandes tampons longeant les cours d'eau emprisonnent les sédiments (plus la bande tampon est large, mieux c'est), fournissent de l'ombrage (régulation de la température de l'eau), créent des aires de nidification pour les oiseaux aquatiques, contribuent à prévenir l'érosion, augmentent la capacité de rétention d'eau du sol et améliorent la qualité de l'eau.

Les bandes tampons qui se trouvent à proximité des terres cultivées offrent, quant à elles, un habitat aux insectes pollinisateurs (précieux pour les cultures), aux oiseaux et aux mammifères. Elles offrent également aux animaux un abri et de la nourriture.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Le long de zones humides et de champs agricoles, créer des bandes tampons étendues ou d'une largeur moyenne capables de remplir une variété de fonctions. Vous pouvez :

- mettre en place une bande tampon large et arborée lorsque cela est possible – les rangées d'arbres multiples sont plus efficaces qu'une seule rangée;
- planter des espèces d'arbres à croissance rapide qui offriront de l'ombrage plus tôt que tard;
- sélectionner les espèces indigènes les plus appropriées pour le type de sol et les conditions d'humidité.

Ne pas oublier que vous devez protéger les bandes tampons durant la conduite de vos opérations agricoles (p. ex. épandage de pesticides ou d'éléments nutritifs), en particulier à proximité d'eaux de surface.

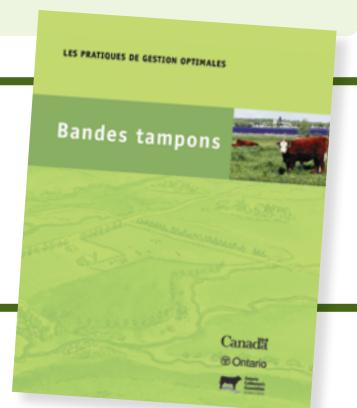
SOLUTION 2 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.



Les bandes tampons étendues qui séparent la rivière des champs agricoles offrent une diversité d'habitats à la faune et filtrent également les eaux de surface avant qu'elles atteignent la rivière.

Le fascicule ci-contre de la série des **Pratiques de gestion optimales** explique la façon de faire pour établir, maintenir et améliorer les bandes tampons.



22-10. Ressources pour les espèces fauniques et les pollinisateurs

CONTEXTE

Pour attirer les oiseaux et les pollinisateurs, installer des structures où ils pourront s'abriter à des emplacements stratégiques.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Pour accroître le nombre d'habitats pour les oiseaux et les pollinisateurs autour de la ferme, vous pouvez :

- placer stratégiquement des perchoirs et des nichoirs pour les chauves-souris et les oiseaux nichant dans les cavités, comme le merle bleu de l'Est, l'hirondelle bicolore et le hibou, qui consomment de grandes quantités d'insectes et de souris;
- créer des sources d'eau de reconstitution naturelle (p. ex. étangs de jardin et de ferme accessibles aux oiseaux chanteurs et à d'autres espèces);
- placer un étang à proximité des bâtiments de ferme dans la mesure du possible;
- empêcher les chiens et les chats domestiques de tuer les oiseaux chanteurs et les petits mammifères utiles;
- réparer les petites fissures ou ouvertures avec un produit de calfeutrage, des grillages métalliques ou un solin de manière à exclure les animaux sauvages des bâtiments;
- garder les bâtiments de ferme exempts de déchets d'aliments de consommation humaine ou animale qui peuvent attirer les animaux nuisibles;
- mettre en œuvre des pratiques bénéfiques pour les pollinisateurs, comme planter des espèces de plantes indigènes, minimiser les activités de tonte et installer des ruches.

Attirer les animaux sauvages, les oiseaux et les pollinisateurs près des bâtiments d'exploitation en utilisant des techniques de lutte antiparasitaire intégrée non seulement dans vos champs, mais aussi sur votre pelouse et dans votre jardin.

SOLUTION 2 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.



Un nichoir placé loin des bâtiments attirera les petites espèces sauvages et aidera à éviter les conflits avec les activités agricoles.



◀ La santé de l'habitat faunique et de l'habitat halieutique en milieu privé rural entraîne de nombreux bienfaits, et les PGO visant l'amélioration de ces habitats sont compatibles avec les PGO agricoles. Ce fascicule regorge de renseignements sur les terres agricoles, les boisés, les zones aquatiques, les terres humides et d'autres zones intermédiaires. On y traite également des conseils pour que la faune ne devienne pas une nuisance et des mesures à prendre, le cas échéant.

◀ Le fascicule ci-contre présente les notions de base de lutte antiparasitaire intégrée, notamment l'identification des ennemis des cultures, leur surveillance et leurs seuils de nuisibilité. On y décrit également les méthodes de lutte comme le choix du site et de la culture, les moyens de lutte biologique, la rotation des cultures, l'élimination des organismes nuisibles, les cultures-appâts ainsi que l'application de pesticides et le moment propice à leur application.

22-11. Liens avec les habitats

CONTEXTE

Les animaux sauvages tendent à circuler en bordure des champs agricoles (haies) ainsi que dans les fossés, les terrains boisés et les terres humides. Ils ont besoin de corridors protégés de diverses largeurs où pousse une végétation permanente. Sans ces corridors, les animaux sont contraints de circuler sans protection entre de vastes zones naturelles ou demeurent isolés à l'intérieur de zones plus petites. La présence d'animaux dans de plus petites zones augmente les risques de maladies, de prédictions et de conflits avec la faune.

Des éléments tels que des ravins arborés, des haies, des plantations-abris, des brise-vent, des bandes tampons et des chemins de ferme arborés sont des corridors qui offrent une protection aux animaux sauvages qui y circulent.

Les liens avec les habitats fauniques offrent de bonnes possibilités d'accroître la biodiversité à la ferme et de mieux soutenir les espèces fauniques.



Des animaux comme ces dindons sauvages utilisent des haies comme moyens de protection lorsqu'ils circulent d'un boisé à l'autre.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Créer des corridors comportant des habitats fauniques diversifiés en établissant des réseaux de brise-vent et de bandes tampons :

- relier les corridors existants (aires naturelles, haies, brise-vent ou bandes tampons) au terrain boisé;
- veiller à ce que les corridors renferment des végétaux indigènes semblables à ceux se trouvant dans les zones qu'ils relient;
- si un couvert arboré est aménagé, appliquer des mesures de maîtrise efficaces contre les mauvaises herbes, en particulier durant la première année, et utiliser des corsets d'arbres, au besoin, pour aider les arbres et les arbustes à s'établir et à croître rapidement;
- ne pas perturber les amas de roches ou en créer des nouveaux et les utiliser pour attirer les couleuvres, qui sont utiles contre les rongeurs et autres ennemis des cultures;
- créer des tas de broussailles composées de cimes d'arbres et de bois mort gisant au sol et provenant des activités de récolte afin qu'ils servent d'habitats additionnels;
- installer des plateformes de nidification et laisser de quatre à six chicots par hectare (10-15 par acre) pour attirer les oiseaux de proie;
- créer des trouées ou planter des arbres à noix (p. ex. hêtre, chêne, caryer) et des arbres produisant des chatons (p. ex. bouleau) dans les hautes terres.

Ne pas oublier d'arroser les semis par temps sec, surtout durant la première année de leur établissement.

Surveiller la présence d'espèces envahissantes (p. ex. le nerprun, l'érable plane et l'alliaire officinale) dans les corridors.

SOLUTION 2 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.

22-12. Atténuation des dommages causés par des espèces sauvages

CONTEXTE

Certaines espèces sauvages peuvent nuire aux cultures, aux animaux d'élevage ou aux bâtiments de ferme lorsque leurs exigences en matière d'habitat ne sont pas satisfaites. Elles entraînent des pertes de rendement directes par la prédation et des pertes indirectes dues à la propagation de maladies (p. ex. grippe aviaire, rage) et à la destruction d'habitats.



Ces chiots de la race montagne des Pyrénées font partie d'un plan stratégique visant à limiter les mortalités causées par les coyotes sur une ferme ovine commerciale.

S'assurer que des habitats et des espèces végétales et animales bénéficiant d'une protection en vertu de la législation provinciale et fédérale sur les espèces en péril ne sont pas détruits involontairement. Utiliser la chasse et le piégeage en respectant la *Loi de 1997 sur la protection du poisson et de la faune* ainsi que la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*.

Avant de prendre quelque mesure que ce soit, appeler le ministère des Richesses naturelles pour vous assurer que vos plans sont conformes à la législation en vigueur.

Les interactions entre les espèces sauvages sont complexes. Par exemple, si des agneaux sont tués par des coyotes et que tous les coyotes sont abattus par la suite, la présence de rongeurs comme la marmotte commune dans des cultures de plein champ peut devenir un problème. Souvent, de nouveaux coyotes recoloniseront des zones laissées vacantes par les coyotes qui ont été éliminés.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Pour éviter les dommages et les pertes causés par les espèces sauvages nuisibles, vous pouvez :

- établir un plan pour réduire les conflits avec les animaux sauvages, en consultation avec un biologiste;
- mettre à jour et peaufiner ce plan sur une base régulière;
- tenir une liste à jour de professionnels qualifiés capables de protéger la propriété contre les animaux nuisibles (p. ex. capturer, relocaliser, harceler ou exterminer ces animaux).

S'assurer que les mesures de protection provinciales et fédérales concernant les espèces en péril sont bien comprises et, lorsque cela est requis, obtenir les permis appropriés pour la relocalisation ou l'abattage d'animaux sauvages afin de protéger votre propriété, ou la modification de bâtiments agricoles susceptibles d'abriter des espèces en péril.

SOLUTION 2 – MESURE

Avant de prendre des mesures directes (capturer, relocaliser ou exterminer) pour protéger votre propriété contre les espèces sauvages nuisibles, voici les étapes importantes à suivre :

- mettre en œuvre des mesures préventives (p. ex. dissuader les oies de se poser dans les champs en laissant pousser de hautes herbes dans les zones tampons) avant que des problèmes surgissent;
- évaluer et enlever, lorsque cela est possible, les sources de nourriture des espèces sauvages nuisibles et les abris qu'elles peuvent utiliser.

SOLUTION 3 – MESURE

Après la création d'un plan pour prévenir les conflits avec les espèces sauvages, voici les étapes à suivre pour résoudre activement ce type de problème :

- vérifier le problème – tenter de trouver l'animal proprement dit en surveillant les tanières, terriers, cavités de repos, pistes, déjections, preuves d'alimentation, marques de dents ou de griffes, et profils de becquetage;
- déterminer l'étendue du problème, déterminer le coût des dommages et des mesures préventives et évaluer les probabilités que le problème s'aggrave, diminue ou disparaît;
- mettre en œuvre des mesures préventives – p. ex. attirer les prédateurs requis, utiliser des irritants (pulvérisations, éclairages, sons), colmater les orifices des bâtiments, utiliser des techniques d'effarouchement et des cultures de diversion (parfois efficaces à court terme seulement), installer des clôtures;
- évaluer vos techniques de gestion en vigueur; si les mesures préventives ne fonctionnent pas, utiliser des mesures non létales ou létales conformes aux dispositions de la *Loi de 1997 sur la protection du poisson et de la faune*, de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* et de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*.

Pour réussir à dissuader les espèces nuisibles d'aller sur vos terres, vous devez évaluer et adapter souvent vos mesures d'atténuation. Examiner et tenir à jour votre plan pour prévenir les conflits avec les espèces sauvages sur une base régulière – de préférence tous les deux ans.

22-13. Sensibilisation aux espèces en péril

CONTEXTE

La protection et le rétablissement des espèces en péril et de leur habitat est un élément clé de la préservation de la biodiversité en Ontario. Les espèces en péril sont protégées par la législation provinciale et fédérale; il est donc important que vous sachiez quelles espèces fréquentent ou vivent sur votre ferme.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Déterminer quelles espèces en péril peuvent se trouver sur votre ferme selon les régions de la province qu'elles fréquentent et quel habitat (pour les espèces sur votre ferme) elles préfèrent. Vous pourriez consulter des ressources comme des listes d'espèces, des cartes de répartition et tout autre matériel fourni par le ministère des Richesses naturelles. Des tribunes scientifiques en ligne pour les citoyens, comme **iNaturalist** pourraient vous renseigner sur les espèces en péril qui ont été observées dans votre région.

Une fois que vous connaissez mieux les espèces en péril qui se trouvent dans votre région et quel habitat leur convient, faire votre propre dépistage sur votre ferme et consigner vos observations.

Dans le cas des espèces en péril, vous pouvez effectuer votre propre **enquête** formelle.

Se renseigner davantage sur le cycle de vie et les besoins en habitat de toute espèce en péril que vous avez observée ou qui fréquente très probablement votre ferme (habitudes de nidification) et tenir compte de ces besoins dans vos pratiques agricoles.

SOLUTION 2 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.

22-14. Protection des espèces en péril

CONTEXTE

Il existe plusieurs pratiques sur votre ferme qui peuvent appuyer ou protéger les espèces en péril. Il y a peut-être également des activités que vous pouvez modifier pour réduire les préjudices infligés à ces espèces ou à leur habitat.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Se sensibiliser aux pratiques que vous pouvez adopter, ou que vous avez déjà adoptées, qui favorisent les espèces en péril en vous renseignant sur ces espèces et leur habitat.

SOLUTION 2 – MESURE

Se renseigner et songer à conclure une entente ou une servitude de conservation volontaire qui protège les habitats naturels et restreint certaines activités sur votre propriété. Ces ententes et servitudes aident à préserver les espèces en péril et la biodiversité dans l'avenir.

SOLUTION 3 – MESURE

L'**Outil d'évaluation de l'habitat et de la biodiversité** (offert en anglais seulement) est un outil gratuit offert en ligne qui vous aidera à mieux comprendre les espèces et habitats naturels et vous fournira des recommandations sur l'amélioration des habitats et de la biodiversité.

22-15. Sensibilisation aux espèces envahissantes

CONTEXTE

La plupart des espèces envahissantes, qu'il s'agisse de plantes ou d'insectes, ont des effets très dévastateurs sur les terrains boisés. Certaines plantes envahissantes, si on les laisse s'établir et proliférer, formeront un couvert dense qui empêchera les autres plantes et arbres du terrain boisé de s'établir.

La présence d'espèces envahissantes se traduit par une très faible régénération des arbres souhaités et une diminution de la biodiversité. Une fois les arbres devenus adultes, morts ou récoltés, il restera très peu d'arbres intéressants pour les remplacer.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Connaître les espèces de plantes envahissantes sur votre terrain boisé; vous pouvez :

- apprendre à les identifier;
- vous renseigner sur les méthodes capables de les maîtriser ou déterminer qui joindre pour obtenir des conseils à leur sujet (comme le **Invasive Species Centre**);
- planter des arbres indigènes plutôt que des variétés horticoles d'arbres et d'arbustes lorsque cela est possible;
- vérifier votre terrain boisé agricole et les aires d'habitat faunique (le long des clôtures, cours d'eau, etc.), de préférence une fois l'an ou au moins tous les trois ans, pour déterminer si des espèces envahissantes sont présentes (p. ex. nerprun ou alliaire officinale).

L'agrile du frêne est une espèce envahissante qui a été découverte pour la première fois en Amérique du Nord en juin 2002. On la trouve maintenant partout en Ontario.

Les chercheurs, les responsables de la réglementation et les forestiers urbains s'efforcent d'arrêter la propagation de l'insecte durant une période suffisamment longue pour permettre l'élaboration des mesures de lutte nécessaires à la sauvegarde des frênes, un feuillu important de l'Amérique du Nord.



Les larves de l'agrile du frêne se nourrissent sous l'écorce des arbres et laissent des galeries en forme de serpentin qui ceinturent l'arbre et finissent par le tuer.

22-16. Présence et contrôle des espèces envahissantes (à l'échelle de la ferme)

CONTEXTE

Les espèces envahissantes comprennent des plantes, des animaux et des micro-organismes qui, lorsqu'elles sont introduites à l'extérieur de leur environnement naturel, dominent les espèces indigènes. Les espèces envahissantes peuvent avoir des répercussions nuisibles sur l'environnement naturel, l'économie, les opérations agricoles et la société.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

SOLUTION 1 – MESURE

Inspecter régulièrement votre propriété agricole et les zones environnantes pour déceler la présence d'espèces envahissantes. Consulter des ressources du ministère des Richesses naturelles pour apprendre à les identifier.

SOLUTION 2 – MESURE

Si vous trouvez des espèces envahissantes sur votre ferme, vous serez peut-être capable de les éliminer ou de les gérer pour prévenir leur propagation. Selon l'espèce en cause, vous pourriez utiliser des mesures de lutte manuelles, mécaniques, biologiques ou culturelles.

Communiquer avec le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs pour obtenir plus de renseignements ou les permis requis pour l'utilisation d'herbicides.

SOLUTION 3 – MESURE

Prévenir l'introduction et l'établissement d'espèces envahissantes en nettoyant soigneusement l'équipement qui est amené sur votre propriété ou lorsque vous passez d'un champ où des espèces envahissantes ont été observées à un autre champ.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGROENTREPRISE (MAAAO)

- Centre d'information agricole
Appeler sans frais au 1 877 424-1300 ou envoyer un courriel à ag.info.omafo@ontario.ca
- Vous trouverez la plupart des ressources indiquées ci-dessous à www.ontario.ca

Fiches techniques

- Stratégies pour favoriser l'établissement et l'utilisation de brise-vent
- Présence d'arbres sur la ferme

Série de fascicules sur les pratiques de gestion optimales

- Gestion de l'habitat du poisson et de la faune
- Bandes tampons
- Planification du couvert forestier
- Série sur l'agroforesterie, volume 1 – Gestion des terres à bois
- Série sur l'agroforesterie, volume 2 – Établissement du couvert forestier
- Pâturages riverains
- Gestion intégrée des ennemis des cultures

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

- Portail d'information sur les ressources naturelles
- Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées
 - Sans frais : 1 855 866-3847 | Courriel : MFTIP@ontario.ca

Publications

- Guide de sylviculture : Sud de l'Ontario
- A Land Manager's Guide to Conservation Habitat for Forest Birds in Southern Ontario, 2011 (en anglais)
- Plans d'action contre les espèces envahissantes
- Planification de l'intendance des aires naturelles
- Guide technique sur les habitats fauniques importants
- Afforestation Guide for Southern Ontario (en anglais)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES PARCS

- Espèces en péril en Ontario
- Prévenez les conflits avec la faune
- Enquêtes sur les espèces en péril
- Marquage des arbres

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

- Espèces en péril

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS *(suite)*

AUTRES RESSOURCES

- Habitat and Biodiversity Assessment Tool (en anglais)
- Carolinian Canada (en anglais)
- Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées
 - Sans frais : 1 800 268-8959
- Forêt modèle de l'Est de l'Ontario (en anglais)
 - Trouver de l'information sur les ateliers, programmes et publications
- Invasive Species Centre (en anglais)
- Ontario Professional Foresters Association (en anglais)
 - Trouver des forestiers professionnels inscrits en Ontario
- Ontario Federation of Anglers and Hunters
 - Information et publications sur les terres à bois et la faune
- Ontario Nature

AUTRES RESSOURCES *(suite)*

- Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario
- Ontario Woodlot Association (en anglais)
 - A Landowner's Guide to Careful Logging (en anglais)
 - Trouver les dates des ateliers, les programmes et diverses publications, y compris Forest Services Directory (en anglais)
- Le Service canadien des forêts
- Offices de protection de la nature (en anglais)
 - Communiquez avec votre office local pour des programmes afin d'obtenir de l'aide sur la mise en œuvre de votre plan agroenvironnemental
- Canards Illimités Canada
 - Trouver de l'information sur les ateliers, programmes et publications
- Centre de ressources pour les propriétaires fonciers (en anglais)